

Accompagner un élève allophone issu d'UPE2A vers les Epreuves Anticipées de Français du baccalauréat général et technologique

Préambule

Spécificité de l'élève « allophone » : sa/ses langue(s) d'origine ainsi que sa/ses langue(s) de scolarisation ne sont pas le français. Il a déjà été scolarisé antérieurement mais dans une autre langue et dans un autre système éducatif ; cela implique pour lui un double effort de transposition, linguistique et méthodologique.

Si les compétences et les connaissances acquises antérieurement ne coïncident pas exactement avec celles du programme de français, elles constituent cependant un support important sur lequel s'appuyer pour accompagner cet élève dans sa poursuite d'études et la réussite de sa scolarité en France.

A l'issue de sa première année de scolarisation en UPE2A l'élève allophone est toujours en cours d'acquisition de la langue de scolarisation. Comme le précisent les *Ressources pour le Français Langue de Scolarisation* (Eduscol, <http://eduscol.education.fr/cid59114/ressources-pour-les-eana.html>) :

« Si un français de communication courante avec les pairs peut s'acquérir en 6 mois, il faut au moins plusieurs années d'étayage individualisé et spécifique pour un français langue de scolarisation, compte tenu des difficultés particulières inhérentes à la production écrite »

Il est donc nécessaire de laisser du temps aux élèves allophones et de « toujours créditer l'élève de sa marge de progression ».

Comme l'indique la *circulaire n° 2012-141 du 2-10-2012* : « *La maîtrise encore insuffisante de la langue française ne doit pas être un obstacle rédhibitoire à une orientation choisie dans la mesure où l'élève est engagé dans une dynamique de progrès en français langue seconde et dans d'autres domaines de compétences.* »

L'idée n'est pas d'exiger un niveau de performance linguistique égal à celui d'un natif, quasiment impossible à atteindre en si peu de temps pour un allophone, mais que cette épreuve du baccalauréat ne pénalise pas trop fortement l'élève dans la poursuite de son parcours d'études qui peut être brillant par ailleurs.

Partie 1 : Les aménagements possibles durant les épreuves

a- Epreuve écrite : aucun aménagement possible pour l'EANA n'est validé au niveau national ; cela n'interdit pas de prévoir un étayage dégressif durant l'année de préparation à l'examen.

On peut toutefois signaler aux correcteurs la présence d'élèves allophones parmi les candidats au moment de la remise des copies à corriger.

b- Epreuve orale (cf préconisations de la charte inter-académique de l'EAF Créteil Paris Versailles de 2015, http://www.lettres.ac-versailles.fr/IMG/pdf/charte_interacademique_2015_.pdf)

Même programme que pour les autres candidats avec une liste adaptée à son profil linguistique :

- extraits plus courts lorsque cela est possible sans dénaturer la portée du texte,
- allègement du nombre de textes et de lectures complémentaires en fonction de la complexité linguistique et en concertation avec l'élève,
- autorisation des éditions bilingues si elles existent,
- élargissement éventuel à des textes et exemples de littérature en langue et culture d'origine proposés par l'élève.

Cette liste doit être validée par le professeur et le proviseur de l'établissement ; l'avis de l'IA-IPR de Lettres responsable pédagogique du FLS peut être demandé pour une validation pédagogique en cas de doute.

Exemple de texte d'accompagnement à la liste officielle de l'EANA à transmettre fin mai aux examinateurs :

Le descriptif de l'élève a été allégé avec accord de l'inspection pédagogique régionale. Cet élève, arrivé il y a sans parler le français, a été inclus dans une classe ordinaire de première Ses résultats sont bons/excellents dans les matières Ce descriptif tient compte de son niveau de compétences sans pour autant sortir du cadre de l'épreuve. Nous avons pris le parti de limiter le nombre de textes en conservant parcours et problématique de façon à ce que la partie entretien puisse évaluer la façon dont l'élève est entré dans le sens de l'ensemble. Nous avons aussi pris le parti d'alléger et parfois de supprimer textes complémentaires et lectures cursives.

Il est possible évidemment de mentionner des textes ou livres que cet élève aurait pu se procurer dans une traduction en langue de scolarisation du pays d'origine.

Durant la passation de l'épreuve orale :

- L'examinateur est informé de la situation linguistique de l'élève au regard du niveau atteint dans les 4 compétences du CECRL.
- L'examinateur reformule ou fait reformuler les consignes pour s'assurer de la compréhension du candidat.
- Afin de rassurer le candidat, l'épreuve peut commencer par un dialogue pour faciliter la prise de parole durant l'exposé.
- L'examinateur pourra reformuler si besoin ce qui a été dit pour faciliter l'intercompréhension durant l'échange.
- On pourra élargir les textes à partir de l'objet d'étude pour valoriser les connaissances du candidat et permettre des ponts avec les langues et cultures de la langue de scolarisation d'origine.

Partie 2 : Une préparation progressive pendant l'année scolaire adaptée au profil de l'élève allophone

Tenir compte de la marge de progression de l'élève allophone durant l'année scolaire, c'est pouvoir mettre en place un aménagement et un étayage adaptés à son profil linguistique et scolaire. Ces aides ont vocation à diminuer au fil des mois pour s'approcher au plus près des conditions réelles de passation et d'évaluation des épreuves de l'EAF de fin d'année. Il est important d'établir un contrat avec l'élève prévoyant un allègement progressif de cet étayage mis en place et lui expliquant clairement que celui-ci ne pourra pas être appliqué le jour de l'examen.

a- Pour préparer l'écrit :

L'accompagnement passe tout à la fois par la souplesse :

- Multiplication d'écrits de travail qui ne sont pas forcément corrigés et notés ; proposer à l'élève des entraînements supplémentaires en autonomie sur des annales de sujets (disponibles par exemple au CDI, sur internet) ; demander éventuellement l'aide des assistants pédagogiques de l'établissement pour l'accompagner dans cette démarche ;
- Expliciter les enjeux des trois sujets (commenter, dissertar, inventer) ;
- Faire écrire des ébauches en passant par l'oral ;
- Donner des modèles sans exiger un formatage prématuré ;
- Faire rédiger des synthèses (secrétariat tournant dans la classe) ;
- Rédaction personnelle et collective de la liste de bac au fur et à mesure. Format amplifié qui sera ensuite réduit à la fin de l'année ;
- Travailler la reformulation pour éviter la paraphrase, un des points problématiques pour les EANA ;

- Evaluer le propos et adapter progressivement l'évaluation de l'aspect linguistique au regard de la langue normée que l'élève ne possède pas encore (possibilité de se référer aux niveaux du CECRL) ;
- S'inspirer de la technique d' « écriture longue » (épreuve de CAP,), qui permet à l'élève de retravailler son texte à 3 reprises avec un objectif de correction spécifique à chaque essai. Cette technique permet de travailler progressivement les compétences défaillantes et d'évaluer positivement l'élève en tenant compte des progrès effectués au cours des différentes versions (Eduscol, <http://www.education.gouv.fr/cid50635/mene0925411a.html>) ;
- Etre particulièrement attentif à la compréhension du contexte socio-historique de l'œuvre étudiée pour lever les implicites culturels (on peut par exemple partir de la bande dessinée Mes hommes de lettres, Catherine MERISSE, Edition Sarbacane, septembre 2008 qui retrace l'histoire littéraire) ;
- Etablir des ponts avec la culture et l'histoire littéraires de la langue 1^{ère} de scolarisation de l'élève allophone pour lui permettre de mobiliser et ainsi de valoriser ses acquis antérieurs ;
- Mise en place d'un étayage spécifique lors des premiers bacs blancs ou DST préparant à l'épreuve définitive. Celui-ci est défini en fonction du profil pédagogique de l'élève.

Exemples d'étayages :

- ✓ autorisation d'un dictionnaire bilingue lors des 1ers bacs blancs (exemple de progressivité passer du dictionnaire bilingue au dictionnaire unilingue pour arriver à sa suppression en fin d'année scolaire) ;
- ✓ fiche de vocabulaire ;
- ✓ éléments de contextualisation (fiche biographique de l'auteur, frise chronologique,) ;
- ✓ fiche méthodologique (guide sur la structure du devoir avec amorces de phrase canoniques, connecteurs logiques, éléments de transitions, vocabulaire spécifique,) à alléger progressivement ;
- ✓ aménagement d'un temps supplémentaire de composition lors de l'épreuve ;
- ✓ évaluation différenciée, notamment en ce qui concerne les compétences de maîtrise de la langue à distinguer du propos, et soulignant les progrès au cours de l'année scolaire ;
- ✓ reformulation du sujet et de la nature de l'épreuve par l'élève (déroulé : entrée des élèves ; distribution des étayages, après 15 mn, demander à l'élève de reformuler les consignes pour éviter les contresens et s'assurer que la nature de l'épreuve est bien comprise en 3 à 4 minutes).

et par la structuration de format canonique :

- donner des modèles et les commenter ;
- donner des béquilles de discours écrit (commentaire et dissertation) ;
- donner des fiches simplifiées sur la méthodologie et les figures de style (les manuels de collège peuvent en proposer dans des termes plus accessibles que ceux de lycée) ;
- travail approfondi sur la compréhension des consignes (reformuler à l'oral ; décomposer les consignes complexes, etc...) ;
- pour aider l'élève à travailler la langue en autonomie ou « semi guidé » : installer au CDI ou sur les postes informatiques à usage des élèves de l'établissement des logiciels spécifiques comme par exemple « libelpro ».

b- Pour préparer l'oral :

Tout comme dans le travail de préparation à l'écrit, allier souplesse :

- Faire reformuler pour vérifier la compréhension notamment pour la dimension symbolique de façon à s'assurer de ce niveau de compétences.
- Se contenter de premières ébauches dans un premier temps pour encourager les prises de parole en continu (les enregistrements et reprises d'enregistrements sont efficaces).

- Donner le texte à étudier en amont du cours à l'élève afin qu'il puisse effectuer un travail personnel de traduction ou de lexique; si possible l'accompagner d'un support de lexique simplifié pour faciliter la compréhension.
- Autoriser au départ la prise de notes en langue d'origine pendant les cours si cela sécurise l'élève et lui permettre de retranscrire ses notes en français lors du travail personnel.
- Donner la version sonore du texte étudié, indiquer une adaptation cinématographique ou une adaptation en lecture simplifiée (éditeurs de Français Langue Etrangère, Hachette FLS, CIDEB, CLE International) pour une première approche contextuelle, quand il en existe une ; accepter parallèlement une version traduite en langue de scolarisation d'origine lorsque elle est disponible pour faciliter la compréhension du propos.

et rigueur dans la structuration :

- Les explications de texte et l'entretien à partir d'une consigne passent par des formats simples que l'on peut expliciter (adresse, formules inaugurales, énoncés d'analyse littéraire, énoncés introduisant les citations...).
- Ces incitations à la méthode formelle ne doivent pas être prématurées, l'élève doit être accompagné dans la compréhension de ce qu'est une interprétation.

Partie 3 : Pour conclure

Nous savons pouvoir compter sur votre professionnalisme et votre implication à accompagner ces élèves vers la réussite. Ainsi, sur un panel de 773 EANA scolarisés en UPE2A lycée ces 6 dernières années et ayant pu être recontactés, 51 % poursuivent leur scolarité en lycée et 28 % ont obtenu un diplôme (dont 70 % de baccalauréats professionnels ou généraux). Ces chiffres montrent que lorsque l'École est « vécue comme un lieu de sécurité par ces enfants et leurs familles souvent fragilisés par les changements de leur situation personnelle », elle favorise l'intégration sociale et culturelle de ces jeunes par un parcours scolaire valorisant et constructif.

Comme le rappelle la circulaire n° 2012-141 du 2-10-2012 : « Assurer les meilleures conditions de l'intégration des élèves allophones arrivant en France est un devoir de la République et de son École ».